



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 02/2008

Vevey, le 17 janvier 2008

Réponse à l'interpellation de M. Pascal Nicollier "Projet-pilote de la Confédération sur l'agglomération de la Riviera"

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En préambule, il nous paraît important de clarifier les notions de "projet-modèle d'agglomération" et de "projets d'agglomération", car le contenu de l'interpellation révèle une certaine confusion sur ce plan. Le fait est qu'au vu du nombre "d'outils" lancés par la Confédération concernant les agglomérations et leur similitude terminologique, il est difficile de ne pas y "perdre son latin". Les définitions ci-dessous ainsi que les annexes à cette communication devraient permettre de mieux saisir la différence entre ces deux outils.

⇒ **Projet-modèle d'agglomération**

Ce type de projet est axé sur la coopération horizontale et verticale au sein des agglomérations.

La première "série" de projets-modèles a été lancée fin 2001. En 2002, le Service des affaires intercommunales (SAI), sous l'égide de la Conférence des syndicats (CSD) a proposé de lancer une réflexion d'ordre institutionnel qui a fait partie des projets-modèles retenus par la Confédération, en 2003. Il s'agit du projet-modèle d'agglomération "Vevey-Montreux-Riviera".

Toutes les citations faites dans la première partie de l'interpellation de M. Nicollier, bien qu'étant disponibles sur le site internet de l'Office fédéral du développement territorial, sont en réalité les objectifs et réflexions développés par le SAI et validés par la CSD, dans le cadre du "projet-modèle d'agglomération Vevey-Montreux-Riviera".

31 projets-modèles (1^{ère} génération) ont été entrepris selon les données de l'Office fédéral du développement territorial.

⇒ **Projet d'agglomération (ou programme d'agglomération)**

Le projet d'agglomération est un instrument de planification lancé par la Confédération dès 2003, ayant pour but de coordonner des thèmes transversaux tels que l'urbanisation et les transports, l'économie et le social.

Dans le cadre des projets d'agglomération "transports et urbanisation", il est possible, sous réserve de répondre à des critères précis ainsi qu'à des exigences élevées, de bénéficier de contributions fédérales provenant du fonds d'infrastructure pour les routes nationales et le trafic d'agglomération.

La Confédération avait fixé un délai au 31 décembre 2007 aux communes désireuses de s'annoncer pour développer un tel projet.

Cette clarification étant faite, nous nous proposons de traiter globalement les questions de l'interpellation d'une part en faisant le point sur le projet-modèle d'agglomération "Vevey-Montreux-Riviera"; et d'autre part en informant sur les intentions des municipalités de la Riviera quant à un "projet d'agglomération".

Projet-modèle d'agglomération "Vevey-Montreux-Riviera"

L'information à ce sujet est donnée régulièrement dans le cadre du rapport d'activités annuel du SAI. De plus, le bulletin d'information de juin 2006, édité par la CSD et le SAI, faisait le point sur les projets régionaux réalisés et en cours et notamment, sur le projet-modèle d'agglomération "Vevey-Montreux-Riviera". Ces documents, transmis à tous les conseillers communaux, sont également consultables sur le site du SAI (www.sai-riviera.ch).

De fait, il n'a pas été possible de parvenir à rédiger un rapport final sur le projet-modèle, le SAI ayant été absorbé par d'autres dossiers régionaux tels que le Fonds culturel Riviera, la régionalisation des Services de défense incendies et de secours (SDIS), l'association de communes "Sécurité Riviera", le projet de financement régional de terrains de football, projets qui ne se réalisent pas en quelques semaines. D'ailleurs, la problématique de l'enlèvement auquel l'interpellateur fait allusion n'a pas été soulevée par la Confédération, mais bien par le SAI, conscient que ce type de projet nécessite un investissement considérable en temps et doit être prioritaire au niveau politique. Or, force est de constater que ce projet est venu s'ajouter à ceux qui étaient déjà en cours et que les autorités régionales n'ont pas désiré le favoriser au détriment des autres, qui paraissaient exprimer tout autant la vision «agglomération» de la région.

Par ailleurs, autre cause d'enlèvement, les instruments introduits dans la nouvelle Loi sur les communes (agglomération et fédération de communes) n'apportent pas une avancée significative au niveau des collaborations intercommunales. Pour simplifier, on pourrait aller jusqu'à dire que "la montagne a accouché d'une souris". Au final, sur le plan de la législation cantonale, l'association de communes s'avère être un instrument plus souple que l'agglomération ou la fédération de communes.

Même si le rapport final sur le projet-modèle n'est pas terminé, cela ne veut pas dire pour autant "qu'il ne se passe rien". Les derniers projets menés à l'échelle régionale sont des indicateurs concrets et très utiles pour évaluer "où on en est" quant à la manière d'appréhender la région / l'agglomération, à la fois à l'échelon politique et technique; ces expériences alimentent les réflexions liées au projet-modèle.

Projet d'agglomération

Cette problématique a été abordée, début 2007, par la CSD et les municipalités ont été consultées sur le lancement d'un projet d'agglomération "transports-urbanisation". Sur la base de cette consultation, la CSD a confirmé sa volonté de s'annoncer auprès de la Confédération d'ici fin 2007.

Il convient de préciser que le contenu du Plan directeur régional, approuvé fin 2002 par le Conseil d'Etat, ne correspond pas aux exigences de la Confédération en matière de projet d'agglomération, notamment dans le domaine "transports". Le lancement d'une pré-étude est donc nécessaire pour pouvoir développer à terme un véritable projet d'agglomération qui puisse être reconnu par la Confédération.

Il s'agit d'une première phase d'étude qui doit permettre de définir le cadre du projet, d'identifier les axes de travail à développer et au terme de laquelle, les autorités seront appelées à se déterminer sur la suite à donner.

Le financement de la pré-étude a été accepté par les communes du district lorsqu'elles ont toutes adopté le budget ordinaire 2008 de la CIEHL, où figure un montant de 100'000 francs

pour cet usage. En effet, il incombe aux communes de financer leurs frais d'études, la Confédération ne les prenant pas en charge.

En date du 18 décembre 2007, au terme de cette procédure budgétaire régionale, la CSD a communiqué formellement à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) son intention de lancer un projet d'agglomération ciblée sur les thèmes transversaux « transports et urbanisation » à partir de 2008. Selon le calendrier figurant dans ce courrier, le projet définitif pourrait être déposé auprès de la Confédération fin 2010 et s'inscrire ainsi dans le cadre des projets retenus par la Confédération. Les premières subventions octroyées par la Confédération devraient être versées dès 2011.

Rappelons toutefois à l'interpellateur que les subventions du fonds d'infrastructure ne sont pas un dû; le "gâteau" devant être partagé entre les différents projets retenus au niveau national et le dernier mot appartenant au Parlement.

Projets urbains

Signalons par ailleurs, en plus de la problématique évoquée par l'interpellateur et concernant les projets d'agglomération, que la Riviera a été directement sollicitée par l'ARE afin d'être la seule zone pilote de Suisse romande pour la mise en œuvre de « projets urbains », selon le schéma annexé.

Des représentants des villes de Montreux et Vevey ont rencontré une délégation de la Confédération afin de mettre en œuvre des projets visant au développement durable de quartiers. Cela englobe la réhabilitation architecturale et sociale de la zone considérée, ce qui correspond exactement à ce que Vevey a réalisé entre 2002 et 2004 dans le quartier de Gilamont. Le projet actuellement en cours à l'avenue Général-Guisan, même si les premières étapes déjà réalisées sont naturellement hors financement de la Confédération, pourrait bénéficier dans certaines de ses réalisations ultérieures d'une aide ponctuelle. Montreux, pour sa part, qui n'a pas encore entrepris de démarche de ce genre, devrait voir ses études sur un quartier encore à déterminer financées largement par la Confédération durant quatre ans.

Dans ce nouveau volet de la politique d'agglomération de la Confédération, la Riviera sera donc au premier plan et emblématique pour la Suisse romande. L'initiative prise par Vevey à Gilamont, soutenue en son temps par la Commission fédérale des étrangers (CFE) et qui avait bénéficié dans ce cadre de réflexion d'un écho très flatteur, apparaît donc bien comme un signe précurseur d'une politique développée aujourd'hui par les instances fédérales.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 17 janvier 2008.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif P.-A. Perrenoud

Annexes

- Schéma des divers outils utilisés par la Confédération dans le cadre de la politique des agglomérations
- Carte et liste des 31 projets-modèles entrepris selon les données de l'Office fédéral du développement territorial

POLITIQUE DES AGGLOMÉRATIONS

PROJETS-MODÈLES (D'AGGLOMÉRATION)
1ère série 2001-2003

↑ Coopération horizontale et verticale
au sein des agglomérations

- 1ère sélection fin 01 - début 02
- 2ème sélection fin 02 - début 03 → Riviera

PROJETS-MODÈLES (D'AGGLOMÉRATION)
2ème série 2007-2008

- ↑ 3 thèmes :
- politique des agglomérations
 - coopération
 - projets urbains
 - milieu bâti (urbain ou rural)
 - synergies dans l'espace rural

Délais : 30 avril 2007 ou début 08

PROJETS D'AGGLOMÉRATION
(programmes d'agglomération)
Départ 2003-2004

↑ instrument de planification pour coordination de
thèmes transversaux
(économie, social, transports, urbanisation, etc.)

↑ utilisés essentiellement pour bénéficier du fonds
d'infrastructures

**Délais : fin 2007 pour finaliser projets en cours
type PALM Lausanne ou s'annoncer**

PROJETS URBAINS

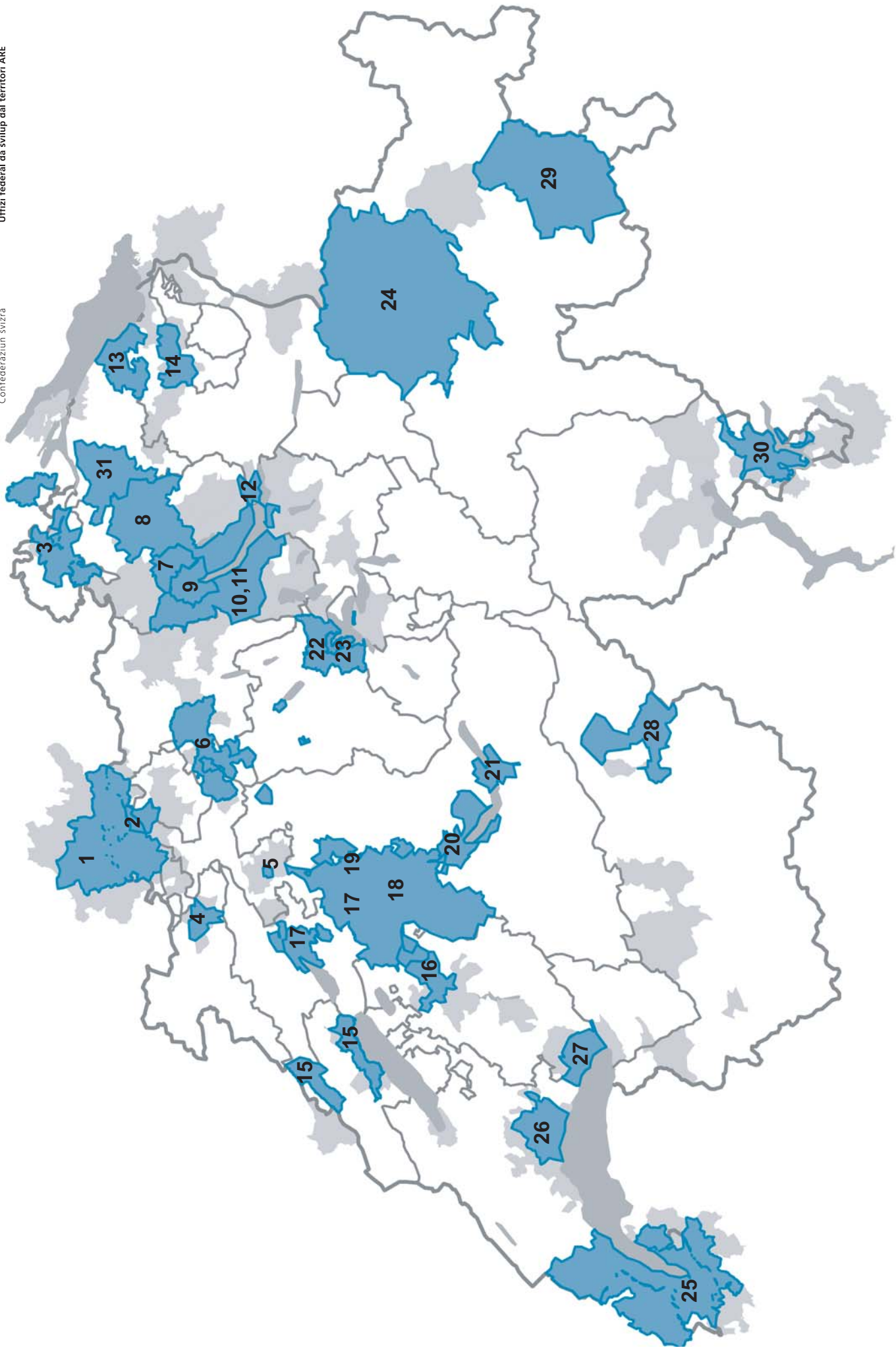
↑ développement durable de quartiers
urbains (actuellement, pas de cas
en Suisse romande)

1^{ère} génération de projets-modèles Politique des agglomérations



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup da territori ARE



Liste des projets-modèles Politique des agglomérations, 1^{ère} génération (état 2006)

1. Bâle: Agglomération trinationale de Bâle (ATB)
2. Bâle: Salina-Raurica
3. Schaffhouse: Agglomération Schaffhausen Plus
4. Delémont: Zone d'activités régionale de Delémont (ZARD)
5. Langenthal, Sursee, Willisau, Zofingen, Olten, Solothurn: Städtesechseck – kantonsübergreifende Zusammenarbeit
6. Aarau-Olten-Zofingen: Netzstadt Mittelland
7. Zurich: Netzstadt Glattal
8. Zurich, Winterthur: Publikumsintensive Einrichtungen der Agglomération Zurich
9. Zurich: Strukturen für eine bessere Zusammenarbeit im Wirtschaftsraum Zurich
10. Zurich: Konzept Siedlung und Verkehr Zurich und Umgebung
11. Zurich: Analyse und Gestaltung eines «Polyzentrischen Metropolitanen Cluster» der Metropolregionen Stuttgart, Zurich, Strasbourg, Torino/Milano und Lyon
12. Rapperswil-Jona-Rüti: Agglo Obersee im Raume Freienbach-Jona/Rapperswil/Rüti
13. Amriswil-Romanshorn, Arbon, Bischofzell: Oberthurgau, Regionale Entwicklung fördern und Umnutzungspotenziale aktivieren
14. St.Gall: Agglomerationsprojekt der Teilregion St.Gallen-West
15. Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds-Le Locle: Réseau Urbain Neuchâtelais (RUN)
16. Fribourg : Création de l'agglomération de Fribourg
17. Berne, Bienne, Thoune, Berthoud, Langenthal et Interlaken: Agglomerationsstrategie des Kantons Bern
18. Berne: Ein Bild der Region Bern, Ideenkonkurrenz
19. Berne: Mobilitätsstrategie der Region Bern
20. Thoune: Agglomération Thun – Prozess der Mitwirkung
21. Interlaken: Interlaken und Umgebung auf dem Weg zur Alpen- und Tourismusstadt
22. Lucerne: Nachhaltige Quartierentwicklung Basel-, Bernstrasse Luzern (BaBeL)
23. Lucerne: Luzern Plus
24. Coire: Agglomération Chur und Umgebung (MACU)
25. Genève : Projet d'agglomération franco-valdo-genevois
26. Lausanne: Création de l'agglomération lausannoise
27. Vevey-Montreux: Projet-pilote agglomération Vevey-Montreux-Riviera
28. Brigue-Viège-Naters: Stärkung der Wettbewerbsfähigkeit der Agglomération Brig-Visp-Naters im Hinblick auf die Eröffnung des NEAT-Basistunnels am Lötschberg
29. St-Moritz: Touristische Agglomération Oberengadin
30. Lugano: Rafforzare l'agglomerato di Lugano con un nuovo asse di trasporto
31. Frauenfeld: Agglomerationsprogramm Frauenfeld Plus (renforcement différencié de l'espace rural dans la région de Frauenfeld)